

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE  
DE  
**COGGIA**



20160

## ARRETE MUNICIPAL N° 52/2020

### Portant autorisation de baignade sur le plan d'eau du Liamone Sagone-Commune de Coggia

Le Maire de la Commune de Coggia,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2 L 2212-3 et L 2213-23 ;

VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L 1332-2, L 1332-4, D 1332-14 et suivants ;

VU le Décret 2008-990 du 18 septembre 2008 relatif à la gestion de la qualité des eaux de baignade et des piscines ;

CONSIDÉRANT les résultats conformes des analyses en date du 28 août 2020 publiés le 30 août 2020,

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la salubrité des baignades,

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de risques sanitaires encourus par les baigneurs à la suite des prélèvements effectués le 25 août 2020, l'interdiction de baignade dans l'arrêté n°51/2020 est levée.

CONSIDÉRANT que toutes les mesures relatives à la sécurité et à la salubrité publique ont été prises,

#### ARRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La pratique de la baignade et de la pêche est autorisée sur l'ensemble du plan d'eau du Fleuve Le Liamone, à compter de ce jour.

**ARTICLE 2** : Le présent arrêté sera affiché à la mairie, à la mairie annexe ainsi que Le présent arrêté sera affiché à la mairie ainsi que sur site accompagné des résultats des contrôles de la qualité des eaux de baignade.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud et à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé CORSE.

**ARTICLE 4** : Monsieur Yann SKOCZYLAS, Lieutenant de la Communauté de la Brigade de Vico-Cargèse et Monsieur Le Maire, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Coggia, le 31 Août 2020

Pour extrait conforme au registre,  
Le Maire,

François COGGIA

DATE: 30/08/20

*Etat des dossiers : détail d'un échantillon CECI N'EST PAS UN RAPPORT D'ANALYSES*

PAGE: 1

Dossier	090-200828-4532	Code produit : BEAUD	
Echantillon	20200828-24026		
Date de réception	28/08/2020	Heure de réception	09:31
Date de prélèvement	28/08/2020	N° de prélèvement	
Heure de prélèvement	08:00	N° d'analyse DDASS	
Prélevé par	ECO- le laboratoire (ECO)	Motif de visite	CS - Contrôle légal
Code lieu de prélèvement	0000002216	Type de visite	AU_BAI RIV
Localisation	Pont du liamone coggia	Autre	N°1

T°7°C

Elément	Val	HN	Résultat	Unité	Poste	Enregistré par	Enregistré le	Saisi par	Saisi le	Validé par	Validé le
Prélèvement effectué selon le guide technique			FDT90-521	_	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Température de l'Air	21.9			°C	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Température de l'Eau	24.9			°C	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Transparence disque de Secchi	1.0			mètre	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Nébulosité			SOLEIL	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Substances tensio-actives			ABSENCE	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Huiles minérales			ABSENCE	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Rési. goudronneux et mat. flottantes			ABSENCE	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Phénol			ABSENCE	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Entretien de la plage			BON	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Couleur			Absence	qualit.	SURPLACE	VAN	28/08/2020		28/08/2020		
Escherichia coli / 100 ml	87			NPP/100ml	BE	VAN	28/08/2020	ETA	30/08/2020		
Coliformes fécaux / 100 ml	10			NPP/100ml	BE	VAN	28/08/2020	ETA	30/08/2020		